

PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL DE CHASNE SUR ILLET

1. CADRE RÉFLEXIF, porté par les institutions signataires :

Le Projet Éducatif de Territoire (PEdT) d'une communauté éducative vise à faire converger les actions de ses membres-éducateurs, en faveur des jeunes du territoire.

Il s'appuie donc sur une analyse locale des besoins éducatifs, faisant émerger des objectifs qualitatifs et quantitatifs de progrès.

Les partenaires contractualisent une action collaborative visant à atteindre un ou plusieurs de ces objectifs. Le PEdT vise l'identification de cet(ces) objectif(s) partagé(s), la déclinaison opérationnelle de celui(ceux)-ci, ainsi que les moyens et la durée pour l'(les) atteindre. Une évaluation régulière (*une fois par an minimum*) est mise en œuvre, dans le cadre d'un Comité de Pilotage, pour ajuster, réguler, développer l'action collaborative engagée.

Les éducateurs signataires deviennent une « *communauté éducative* » locale, et seront ainsi dénommés dans le Projet ci-dessous. Le Comité de Pilotage du PEdT évoqué au paragraphe précédent, doit être représentatif de cette communauté éducative.

ATTENTES du Groupe d'Appui Départemental :

La commission de validation des PEdT sera attentive aux points suivants lors de l'évaluation de votre projet :

- mise en œuvre d'une démarche de co-éducation incluant tous les partenaires (commune, parents, enseignants, associations),
- prise en compte des éléments d'autoévaluation du PEdT précédent dans la rédaction du futur projet,
- cohérence des objectifs partagés avec les objectifs visés des parcours enfants,
- identifications d'indicateurs permettant un ajustement régulier et une évaluation finale des actions entreprises,
- tous les temps de l'enfant sont concernés (familiaux, scolaires, péri et extrascolaires),
- utilisation du guide rédactionnel ou *a minima* reprise de tous ses éléments dans le document produit.

2. DONNÉES GÉNÉRALES du territoire

2.1 Données administratives

Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet : Commune de Chasné sur Illet

Adresse : La Porte Pilet - 35250 Chasné sur Illet

Téléphone : 02.99.55.22.79

Adresse électronique : mairie@chasnesurillet.fr

Noms des élues référentes : Mmes MOREL et PHELION

Fonction : Adjointes enfance et jeunesse

Adresse électronique : florence.morel@chasnesurillet.fr / sophie.phelion@chasnesurillet.fr

Nom du référent technique : Recrutement en cours

Fonction : Directrice secteur enfance-jeunesse

Adresse électronique : animation.jeunesse@chasnesurillet.fr

2.2 Partenaires (institutionnels, associatifs, services ou EPCI partenaires,...)

Nom de la structure partenaire :

Nom du référent dans la structure susnommée :

Activité(s) de la structure concourant au Projet :

Adresse :

Téléphone :

Adresse électronique :

2.2. Existence d'éventuels dispositifs :

	Existence (<i>oui/non</i>)	Articulation avec le PEdT (<i>oui/non</i>)
Projet éducatif local (PEL)* :	Non	Non
Contrat de ville :	Non	Non
Contrat enfance jeunesse (CEJ) :	Oui	Oui
Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)** :	Non	Non
Contrat dans le domaine culturel [contrat local d'éducation artistique (CLEA), projet territorial d'éducation artistique (PTEA), contrat « territoire lecture » (CTL), ou enseignements artistiques spécialisés]** :	Oui	Oui
Autres :		

* si un PEL existe, il est attendu que le PEdT en soit sa déclinaison partenariale sur les 3-11 ans ;

** si un CLAS, un CLEA, un PTEA, un CTL existe, il est attendu qu'un représentant soit invité au COPIL du PEdT afin d'assurer une cohérence entre les dispositifs mis en œuvre ;

3. CONTEXTE du territoire

3.1. État des lieux de l'offre éducative existante :

Activités périscolaires existantes (du lundi au vendredi)	Amplitude horaire (préciser si changement quotidien)	Nombre d'enfants concernés en moyenne	Déclaration ACM (oui/non)	Gestionnaire	Mission principale
TAP	15h30-16h30	156	Non	Commune	Temps d'activités péri-scolaire
Garderie	7h00-8h30 16h30-19h00	50 (matin) 70 (soir)	Non	Commune	Garderie communale
Accueil du mercredi après-midi	13h45-18h30	20	Oui	Commune	Accueil collectif de mineurs
Espace jeunes	Hors vacances scolaires les mercredis de 14h00 à 18h30	12	Oui	Commune	Accueil adolescents

Activités extrascolaires existantes (samedis et vacances scolaires)	Amplitude horaire (préciser si changement quotidien)	Nombre d'enfants concernés en moyenne	Déclaration ACM (oui/non)	Gestionnaire	Mission principale
Espaces jeunes	Hors vacances scolaires samedi de 14h00 à 18h30	10	Oui	Commune	Accueil adolescents
Espaces jeunes	Pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 14h00 à 18h30	17	Oui	Commune	Accueil adolescents
Accueil de loisirs	Pendant les vacances scolaires : 7h30 à 18h30	18	Oui	Commune	Accueil collectif de mineurs

3.2. Établissements d'éducation sur le territoire

Nom de l'établissement	Type d'établissement (crèche, école, collège...)	Nom et coordonnées du référent sur cet établissement	Nombre d'enfants et jeunes concernés
Ecole de la Choinette	Ecole primaire	Mme Lillie Laisné, directrice	169
Micro-crèche de Chasné Sur Illet	Crèche (EAJE)	M. Anthony Mevel, directeur du CIAS de Liffré-Cormier Communauté	10

Indiquer les établissements se situant en zone prioritaire (ZUS ou DSR) :

3.3. Les temps de l'enfant (volumes horaires et ratios) :

	Codage	Sur une journée de classe	Sur une semaine
Temps de vie de l'enfant	A	24 heures	168 heures
Temps scolaire	B	5h15 heures	24 heures
Temps périscolaire	C	7,5 heures	23,5 heures
<i>dont garderie (matin + soir)</i>	D	4 heures	15,5 heures
<i>dont pause méridienne</i>	E	1,5 heures	6 heures
<i>dont mercredi</i>	F	2 heures	2 heures
Temps extrascolaire maximum proposé	G	X	55 heures

Si vous disposez de moyennes de fréquentation, celles-ci permettront une vision précise des volumes horaires. A défaut, vous pouvez utiliser l'amplitude maximale des temps périscolaires.

	Codage	Sur une journée	Sur une semaine
Temps scolaire sur Temps de vie de l'enfant	B/A x100	25%	14,28%
Temps périscolaire sur Temps de vie de l'enfant	C/A x100	31,25 %	14 %
Temps extrascolaire sur Temps de vie de l'enfant	G/A x100	45,83 %	32,74 %

3.4. Emploi du temps d'un enfant :

Emploi du temps		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Avant les temps scolaires	Horaires	7h30-8h30					
	Types d'activités, Lieu	Garderie					
Temps scolaires Horaires :		8h45-12h00		8h45-11h45	8h45-12h00		
Entre le temps scolaire et le déjeuner	Horaires			11h45-12h30			
	Types d'activités, Lieu			Garderie			
Déjeuner Horaire :		12h00-13h15		12h30-13h15	12h00-13h15		
Entre le déjeuner et le temps scolaire	Horaires	13h15-13h30		13h15-13h30	13h15-13h30		
	Types d'activités, Lieu	Récréation Cours d'école		Récréation Cours d'école	Récréation Cours d'école		
Temps scolaires Horaires :		13h30-15h30		X	13h30-15h30		
Après les temps scolaires	Horaires	15h30-16h30		13h30-18h30	15h30-16h30		
	Types d'activités, Lieu	TAP		ACM	TAP ou APC	TAP	
Autres temps : vacances	Horaires	16h30-19h00			16h30-19h00	16h30-18h30	
	Types d'activités, Lieu	Garderie			Garderie		

Lorsque plusieurs organisations sont proposées en parallèle, il est important de toutes les indiquer pour comprendre l'offre éducative globale.
S'il vous apparaît pertinent de préciser des activités proposées hors commune, auxquelles les enfants de la commune participent fortement, indiquez-les.

3.5. Éléments organisationnels issus de l'autoévaluation du précédent PEdT :

Le renseignement de ces tableaux visent à rassembler les éléments prégnants de votre auto-évaluation, de façon synthétique : toutes les cases ne seront peut-être pas remplies.

Ce PEdT 4 jours s'appuie sur votre expérience locale passée et s'enrichit donc de vos succès et des réponses apportées aux difficultés identifiées.

	<i>Points forts</i>	<i>Points à améliorer</i>
Le pilotage	Commission enfance-jeunesse, enseignants, associations et usagers de services	Réunir le groupe de travail plus régulièrement
Les moyens humains	Mise en place d'un service enfance-jeunesse	Continuer à améliorer la structuration des services dans sa structuration qualitative et efficiente..
L'articulation scolaire-périscolaire (entre adultes)	Nomination d'un agent coordinateur communal	Une meilleure remontée des problèmes rencontrés auprès l' élu référent afin d'assurer une meilleure coordination entre les partenaires
L'articulation scolaire-périscolaire (pour les enfants)	idem	idem
L'accessibilité financière	Le fonds de soutien au développement des activités périscolaires permet de maintenir des activités de qualité auprès des enfants et des jeunes.	Une meilleure aide financière
L'adaptation aux publics	Réunion publique de présentation des TAP en septembre Réunion de bilan avec les intervenants TAP en juin	Afin d'éviter d'augmenter la participation financière des familles, voire à maintenir ou augmenter nos demandes d' aides financières car nous faisons de plus en plus appel à des intervenants extérieurs pour maintenir nos TAP.
La place des parents et des enfants dans le PEdT	Implication de la population (parents, jeunes, CME) sur des projets communaux à plusieurs niveaux : <ul style="list-style-type: none"> - poulailler familial - word clean day (ramassage des déchets) - projet égalité hommes-femmes de l'espace jeunes (intervention du planning familial) 	
La prise en compte des rythmes de l'enfant	Questionnaire pour avoir l'avis des parents sur les horaires de l'école et du centre de loisirs	48 réponses au questionnaire préalable à l'ouverture du centre de loisirs

3.6. Autoévaluation des objectifs des PARCOURS DES ENFANTS du précédent PEdT :

	Objectifs visés	Points forts	Points à améliorer
Parcours : ouverture culturelle	Création d'un espace galerie dans le hall de la nouvelle école	Développement de la confiance en soi. Continuité éducative	Objectif reporté en attente des nouveaux locaux
Parcours : engagement citoyen des enfants	Création d'un Conseil Municipal des Enfants	Développement de la confiance en soi (prise de parole devant un groupe). Découverte du rôle du citoyen, de l'implication dans des projets communaux	Difficultés à renouveler le bureau
Parcours : activités environnementales	Respect de l'environnement, de la bio-diversité et du développement durable. Obtenir le label E3D	Continuité éducative. Autonomie de l'enfant. Création d'un poulailler à côté de l'école. l'école a obtenu le label E3D	Améliorer le civisme, poursuivre des actions autour de l'environnement
Autres parcours			

4. DIAGNOSTICS ET CONVERGENCES

Afin de définir les objectifs (ce vers quoi l'on souhaite mener les enfants) et les indicateurs (qui permettront d'évaluer si l'objectif est atteint tout ou partie), chaque acteur éducatif identifie les problématiques (ensemble des problèmes qui se posent) et les enjeux (ce que l'on peut gagner) éducatifs.

Nous conseillons aux coordinateurs de s'appuyer sur l'annexe « support Copil diagnostics et convergences »

4.1. Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par la commune :

1/ Les élus :

- Freiner la violence et promouvoir le respect
- Renforcer la citoyenneté
- Encadrer l'usage du numérique
- Sensibiliser à l'environnement
- Lutter contre les addictions
- Accompagner les jeunes en errance
- Favoriser la réussite scolaire

2/ Les agents :

- Freiner la violence
- Promouvoir le respect du matériel
- Encadrer l'usage du numérique
- Améliorer la maîtrise de la langue française

4.2. Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par les parents :

- Freiner la violence
- Sensibiliser à l'environnement et au développement durable
- Favoriser l'accès à la culture
- Encourager l'esprit sportif
- Encadrer l'usage des nouvelles technologies
- Faciliter la mobilité
- Engagement citoyen

4.3. Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par l'(les) équipe(s) enseignante(s):

- Créer plus de coopération
- Développer l'accès à la culture
- Favoriser la responsabilisation
- Encourager l'écoute et l'attention
- Freiner la violence
- Formaliser le projet d'école
- Apaiser la communication

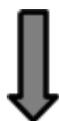
4.4. Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par les associations partenaires :

- Améliorer le cadre de vie
- Renforcer la citoyenneté
- Encourager le sport
- Eveiller au développement durable
- Encadrer l'usage des nouvelles technologies

4.5. Tableau de convergence des différents enjeux et problématiques :

Seront inscrits dans le tableau ci-dessous
les éléments évoqués dans au moins 2 diagnostics.

Dès lors, l'on peut considérer ces éléments, comme *partagés*.



Ils seront ensuite déclinés par le Comité de Pilotage en objectifs à atteindre, tant d'un point de vue quantitatif, que qualitatif.

<i>Problématiques et enjeux partagés</i>	<i>Quel objectif la communauté éducative cherche-t-elle à atteindre ?</i>	<i>Indicateurs de ces objectifs sur les comportements des enfants</i>
Manque de confiance en soi, tolérance, respect, épanouissement	Épanouissement de l'enfant, un recul du décrochage scolaire.	Questionnaire, fréquentation, étoffer l'offre culturelle
Manque de solidarité, développement du vivre ensemble	Devenir un citoyen solidaire au travers d'actions sur le respect de l'environnement	Questionnaire, évaluation sur la réduction des déchets



Les objectifs et les indicateurs indiqués dans ces cases sont à retranscrire dans la colonne « *Objectif(s) et sous-objectifs visés* » et « *indicateurs* » du tableau 5. « *Parcours des enfants et jeunes* ».

4.6. Objectifs du Projet Éducatif de l'accueil de loisirs, si déclaration d'un ACM le mercredi

5. PARCOURS DES ENFANTS ET DES JEUNES

Ce tableau synthétise les parcours des enfants sur les différents temps éducatifs, c'est à dire ce que font les adultes éducateurs en direction des enfants pour aller vers l'objectif visé. Il devrait permettre, par exemple, à un nouvel acteur éducatif arrivant sur la commune de savoir quelles actions entreprendre auprès des enfants dans le cadre du PEDT en cohérence avec les autres acteurs. Ses actions sont « bornées » par les objectifs et les effets attendus et indicateurs.

L'organisation des adultes peut, elle, faire l'objet d'une fiche de fonctionnement et d'organisation du Copil mais ne doit pas se retrouver dans les parcours des enfants.

	Objectifs visés	Effets attendus auprès des enfants	Actions de la communauté éducative					Indicateurs observables et mesurables (quantitatifs et qualitatifs)
			Temps familiaux	Temps scolaires	Temps périscolaires		Temps extrascolaires	
					Temps d'accueil du matin/soir et Pause méridienne	Temps du mercredi		
Parcours dont l'enjeu est l'épanouissement personnel des enfants, des ados et des jeunes :	<ul style="list-style-type: none"> *bien vivre sa scolarité *prévenir l'errance, conduite à risque *soutenir la parentalité *loisirs et culture *NTIC 	<ul style="list-style-type: none"> *mettre les enfants en confiance, développer l'estime de soi *accepter sa différence et développer la tolérance auprès des autres 	<ul style="list-style-type: none"> *semaine sans écran *semaine du handicap 	<ul style="list-style-type: none"> *semaine sans écran *semaine du handicap 	<ul style="list-style-type: none"> *mise en place d'une étude surveillée *semaine du handicap 	<ul style="list-style-type: none"> *semaine du handicap 	<ul style="list-style-type: none"> *semaine sans écran *création d'une section sport ado *semaine du handicap (handisport+culturel) *Conférence sur communiquer avec bienveillance 	<ul style="list-style-type: none"> *questionnaire et observation *Augmentation de la fréquentation des adhérents aux services *étoffer l'offre culturelle
Parcours dont l'enjeu est de renforcer le vivre ensemble :	<ul style="list-style-type: none"> *éducation *citoyenneté *respect mutuel *apaiser le climat environnant *améliorer le cadre de vie 	<ul style="list-style-type: none"> *développer le sens de la solidarité *construire ensemble son environnement 	<ul style="list-style-type: none"> *semaine de l'environnement *carnaval 	<ul style="list-style-type: none"> *embauche d'un responsable, nouvelle cantine,, nouvelles classes *règles communes *semaine de l'environnement *carnaval 	<ul style="list-style-type: none"> *règles commune *semaine de l'environnement *carnaval 	<ul style="list-style-type: none"> *nouvelle garderie *règles communes *semaine de l'environnement *carnaval 	<ul style="list-style-type: none"> *nouveau centre de loisirs *semaine de l'environnement *carnaval 	<ul style="list-style-type: none"> *questionnaire de satisfaction *nombre d'acteurs engagés par évènement *gaspillage (pesée des déchets) *Augmenter la réflexion de l'enfant

Autres parcours								
-----------------	--	--	--	--	--	--	--	--

6. PILOTAGE DU PROJET

La structure de pilotage est un incontournable pour la réussite du projet. Elle doit :

- Rassembler les acteurs éducatifs ;
- Avoir des objectifs précis et se réunir régulièrement ;
- Bénéficier de moyens ;
- S'appuyer sur une réelle coordination et une animation adaptée.

Structure de pilotage : (elle est représentative de toutes les composantes éducatives locales : écoles, collèges et associations sont à solliciter. La place accordée aux parents et aux enfants est à identifier.)

Composition de la structure de pilotage :

Coordination : 2 élues + 1 coordinatrice

2 élues (1 à l'enfance et 1 à la jeunesse)

1 agent d'école

1 agent d'un autre service

2 présidentes d'associations

2 institutrices

2 usagers de services

Coordination du projet (lorsqu'il existe un PEL, celle-ci doit s'appuyer sur l'expérience acquise) :

Nom et prénom du coordinateur :

Fonction :

Adresse :

Téléphone :

Adresse électronique :

Modalités de pilotage (mise en place éventuelle d'un COPIL, de commissions, etc). Une fréquence d'au moins 3 réunions/an est souhaitable.

7. INSCRIPTION ET LIENS AVEC LES FAMILLES

Mode d'inscription aux activités proposées :

<input checked="" type="checkbox"/> À l'année	<input type="checkbox"/> Trimestriel	<input type="checkbox"/> Modulable
---	--------------------------------------	------------------------------------

Modalités d'information et d'échanges avec les familles :

8. PLAN MERCREDI

Labellisation plan mercredi : oui en cours de demande souhaitée non

Si oui préciser la date de début de labellisation (JJ/MM/AAAA) :

Annexe : Support COPIL PEDT : diagnostics et convergences

L'enjeu de ce temps de diagnostic est d'identifier pour les différents éducateurs les problématiques et enjeux éducatifs sur les différents temps de l'enfant. Ceux-ci pourront ensuite se traduire en objectifs.

Acteurs éducatifs: commune parents enseignants associations

Diagnostic : Problématiques et enjeux éducatifs :

« Ce que je ne vois pas chez les enfants et que je souhaite voir. Ce que je vois et que je ne souhaite plus voir. »

Convergence : « *Quels sont les problématiques et enjeux évoqués dans au moins 2 diagnostics* »

1.
2.
3.

Traduction de ces diagnostics partagés en objectifs (ce qui est visé).

1.
2.
3.

Effets attendus et indicateurs quantitatif et qualitatif (ce qui permettra d'évaluer si l'objectif est atteint tout ou partie).

	Effets attendus	Indicateurs observables et mesurables (qualitatifs et quantitatifs)
objectif 1		
objectif 2		
objectif 3		

Viendront ensuite les actions , à écrire en dernière phase et qui pourront évoluer selon l'évaluation.